



ur

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché :	Renforcement et réhabilitation du réseau de distribution d'électricité régional et à Cotonou - Postes
Nom du projet :	Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II)
Type d'avis :	Appel d'Offres Ouvert
Information Générale Pays :	
Pays	Bénin
Ville/Localité :	Cotonou
Avis/Numéro de Contrat :	AO/PP4-COM-EDP-10
Date de publication :	3 mai 2019
Date limite :	29 juillet 2019
Agence de financement :	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur/ Maître de l'Ouvrage :	Millennium Challenge Account - Bénin II
Langue d'origine :	Français
Information de Contact	Gabriel DEGBEGNI
Adresse :	Coordonnateur National Millennium Challenge Account - Bénin II 95, rue 5073, Zongo Nima Immeuble Kouglénou, 3ème étage Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou, République du Bénin
Email :	info@mcabenin2.bj
Site Web :	http://www.mcabenin2.bj
Type de marchés :	Conception et construction de travaux
Code du marché :	71000000 Services d'Architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection 45000000 Travaux de construction 45210000 Travaux de construction de bâtiments 65300000 Distribution d'électricité et services connexes

1. Le Millennium Challenge Corporation («MCC») et le Gouvernement du Bénin («Gouvernement» ou «GdB») ont signé un Compact Millennium Challenge Account («Compact») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ 375 000 000 dollars US («Financement MCC») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Bénin. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA - Bénin II) («Entité MCA»), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par le présent Appel d'Offres (AO). Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.
2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet « Réformes des Politiques et Renforcement Institutionnel » ; (ii) Projet « Production d'Electricité » ; (iii) Projet « Distribution d'Electricité » ; et (iv) Projet « Accès à l'Electricité Hors Réseau ». L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté sur une période de cinq années après l'entrée en vigueur. Le Compact énergétique du Bénin est entré en vigueur le 22 juin 2017. Cet avis s'inscrit dans le cadre du Projet Distribution d'électricité du Compact.
3. Cet AO est conforme à l'Avis Général de Passation de Marché (Compact) N°4 qui a été publié sur dgMarket le 12 avril 2019, dans UN Development Business (« UNDB ») le 16 avril 2019 et sur le site Internet de MCA - Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 15 avril 2019 et dans la presse locale « La Nation » et « Le Matinal » des 18 et 25 avril 2019.
4. MCA - Benin II agissant au nom du Gouvernement du Bénin invite les soumissionnaires qualifiés à lui soumettre leur meilleure offre pour le « **Renforcement et réhabilitation du réseau de distribution d'électricité régional et à Cotonou - Postes** ». Une description détaillée des travaux et services connexes est fournie dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) (Section VII : Exigences du Maître de l'Ouvrage).
5. L'Appel d'Offres est ouvert à toutes les entités éligibles (« Soumissionnaires ») qui souhaitent remettre une offre.
6. Le marché comprend les trois lots ci-après décrits :
 - Lot A, représentant la conception et la construction de postes de 161/63/33/20/15 kV au niveau régional et de certains postes autour de Cotonou (postes de Natitingou, Bérincigou, Djougou Parakou, Bohicon, Maria Gléta, Védoko et Sèmè);
 - Lot B, représentant la conception et la construction des postes de 63 et 15 kV à Cotonou (concerne les postes de Gbèdjromèdé, Croix Rouge, Cim Bénin et Akpakpa);
 - Lot C, représentant la conception et la construction des postes de 63 et 15 kV à Cotonou (concerne les postes de l'Aéroport, Fidjrossè, Ancien Pont et Tanzoun).

Les lots sont indivisibles. Le Soumissionnaire peut soumettre une offre pour un ou plusieurs lots à la fois.

7. Un Soumissionnaire sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Prix (SBQP) dans le cadre des procédures d'Appel d'Offres Ouvert comme décrit dans les Sections du DAO accompagnant le présent Avis d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires sont avisés que ces procédures sont régies par les Directives de Passation de Marchés du programme de MCC (PPG), qui peuvent être consultées sur le site Web du MCC : www.mcc.gov.

Bien que ces procédures soient similaires à celles décrites dans les documents d'appel d'offres standard de la Banque mondiale pour la conception-construction, il existe plusieurs différences significatives et les entreprises sont invitées à examiner attentivement ces instructions.

8. Le DAO complet, y compris la lettre d'invitation, les exigences du Maître de l'Ouvrage, les dessins et graphiques seront mis à la disposition des soumissionnaires intéressés après enregistrement, par téléchargement électronique. En outre, après enregistrement, le même jeu complet de documents du DAO sur un CD peut être obtenu auprès des bureaux du Millennium Challenge Account - Bénin II, à l'adresse indiquée ci-dessous.
9. Le DAO comprend les sections suivantes: **Section I: Instructions aux soumissionnaires:** Cette section fournit des informations pour aider les soumissionnaires potentiels à préparer leurs offres ; elle décrit également les modalités de soumission, d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi que d'attribution du marché proposé ; **Section II: Fiche de données de l'Appel d'Offres:** Cette section contient des dispositions spécifiques à ce marché et qui complètent et adaptent la section I, Instructions aux soumissionnaires; **Section III : Examen des offres, critères d'évaluation et exigences de qualification du soumissionnaire:** Cette section précise les qualifications requises du fournisseur et les critères à utiliser pour évaluer la soumission ; **Section IV: Formulaire d'offres:** Cette section fournit les formulaires qui doivent être remplis par un soumissionnaire potentiel et soumis comme partie de l'offre totale d'un soumissionnaire potentiel; **Section V. Exigences du Maître de l'Ouvrage :** Cette section contient les volumes d'informations qui décrivent plus en détail les travaux à concevoir et à construire et incluent le bordereau des prix, les exigences du Maître d'Ouvrage et les plans ; **Section VI : Conditions générales du contrat (« CGC ») :** Cette section contient le formulaire de contrat à conclure par les entités MCA pour la conception et la construction de projets de conception-construction ; **Section VII : Conditions particulières du contrat («PCC») :** Cette section contient des conditions contractuelles particulières qui ont été élaborées par le MCC pour compléter les CCG et qui seront utilisées par les Entités MCA dans la passation de marchés pour la conception-construction ; **Section VIII. Formulaire de Notification d'intention d'attribution :** Cette section contient le formulaire de notification d'intention d'attribution que l'entité MCA entend utiliser pour notifier le soumissionnaire retenu que l'entité MCA prévoit d'attribuer le contrat à ce soumissionnaire à l'expiration de la période de dépôt des contestations d'offre et la résolution de tous les problèmes de contestation d'offre pouvant être soumis ; et **Section IX. Annexe aux Conditions particulières – Formulaire contractuels :** Cette section contient des formulaires qui, une fois remplis, feront partie du contrat.
10. Les soumissionnaires intéressés à soumettre une offre doivent enregistrer leur intérêt en envoyant un e-mail contenant les coordonnées complètes du soumissionnaire, à l'Agence Passation de Marchés du MCA-Bénin II à l'adresse : info-benin@charleskendall.com. Un lien de téléchargement du DAO complet, en format PDF, leur sera communiqué par courrier électronique.

11. Une visite du site et une réunion préalable à la soumission seront organisées comme indiqué dans la Fiche de Données de l'Appel d'Offres (« FDAO »), Section II du DAO. La participation n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée à tous les soumissionnaires intéressés ou leurs représentants.
12. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre dans la forme et le montant spécifiés dans la FDAO.
13. La date limite de réception des offres est fixée au **29 juillet 2019 à 10 h 00**, heure locale de Cotonou, Bénin. Les offres reçues au-delà du délai limite ne seront pas prises en considération et seront retournées non ouvertes, si le soumissionnaire en fait la demande et à ses frais. Veuillez noter que les soumissions par voie électronique ne sont pas acceptées. Les soumissionnaires devraient être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès au Bureau de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu.

Adresse de MCA-Bénin II :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Benin II),
Attention : Agent de Passation des Marchés,
95, rue 5073, Zongo Nima
Immeuble Kouglénou, 3^{ème} étage,
Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie Territoriale de
Gendarmerie du Littoral
Email : info-benin@charleskendall.com



Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National